



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Montrouge, le 30 septembre 2015

Crédit Agricole S.A. prend de nouveaux engagements face aux enjeux du charbon et du carbone

Dans le contexte des négociations internationales sur le climat et en amont de la COP 21, Crédit Agricole S.A. prend les nouveaux engagements suivants :

- ne plus financer de nouvelles centrales ou extension de centrales électriques au charbon dans les pays à haut revenu, tels que définis par la Banque Mondiale ;
- introduire progressivement de nouveaux critères d'examen relatifs aux risques climatiques, notamment liés au prix du carbone, sur les clients et produits de la Banque.

Ces nouvelles mesures, effectives d'ici la COP 21, témoignent de l'engagement renouvelé du Crédit Agricole à accompagner au mieux les grandes évolutions économiques dans lesquelles ses clients sont engagés, notamment en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de transition énergétique.

Cette annonce complète l'engagement pris en mai 2015 d'arrêter les financements de projets de mines de charbon et d'exploitants spécialisés dans cette activité. Cette décision est aujourd'hui effective et transcrite dans les politiques sectorielles de la Banque.

Elle vient également enrichir les 4 engagements pris par Crédit Agricole CIB lors du « Sommet Mondial sur le Climat » organisé le 23 septembre 2014 par l'Organisation des Nations Unies à New York :

- structurer plus de 20 milliards de dollars de nouveaux financements d'ici fin 2015 pour lutter contre le changement climatique ;
- mesurer et publier l'empreinte carbone des financements de la Banque ;
- pour les secteurs représentant au total 80 % des émissions carbone financées par la Banque, appliquer des politiques sectorielles qui définissent des critères d'analyse et d'exclusion dans le choix des financements et investissements ;
- proposer de nouveaux partenariats pour le financement de projets environnementaux.

Crédit Agricole S.A. communiquera d'ici la COP 21 sur la réalisation de ces 4 engagements.

Contacts Presse Crédit Agricole S.A.

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat - 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- http://twitter.com/Credit_Agricole